



Salaires 2018 : pas d'accord...

Pour la 1^{ère} fois depuis 13 ans, il n'y a pas d'accord salarial à Orange en 2018. En effet, alors que tous les signaux sont au vert, que les excellents résultats sont à mettre au profit des salariés, que ceux-ci ont subi une pression sans précédent sur les coûts en personnel (baisse de 485 millions en 3 ans), que les dividendes vont augmenter de 7,7% en 2018, la Direction n'a pas accepté de mettre en œuvre des mesures à la hauteur des attentes des personnels. FOCOM déplore cet échec de la négociation qui a conduit à une Décision Unilatérale de l'entreprise. Cette DU conserve le taux directeur du projet d'accord (2,5%) et reprend un certain nombre de nos revendications par exemple le principe de mesures spécifiques pour les bas salaires ou l'égalité pro, et d'un collectif garanti. En revanche, FOCOM regrette que la Direction réduise la part du collectif dans les budgets d'augmentation. Pour les contractuels Non Cadres, le budget d'augmentation reste à 1,4% mais le minimum ne sera que de 325€. Pour les fonctionnaires Non Cadres le minimum est maintenu à 200€. Pour les cadres le budget d'augmentation demeure de 1,4% avec un minimum garanti qui descend à 325€ réservé aux SGB inférieurs à 60.000 € brut annuel. Reste prévu un budget de 1% de la masse salariale pour la reconnaissance dont 0,8% pour l'application de l'accord RCQ. FOCOM maintient ses revendications :

- une prime exceptionnelle

Pour tout contact :

martine.bayard@fo-com.com

correspondant à la contribution des personnels aux résultats de l'entreprise.

- un budget supplémentaire pour la reconnaissance des compétences et qualifications,
- la prise charge de la surcotisation pour les retraites des temps partiels.

Des emplois pour le THD

On se souvient qu'Emmanuel Macron a promis le Très Haut Débit à tous les Français fin 2022. Par courrier adressé récemment à l'Arcep, Orange et SFR s'engagent à couvrir les 12,7 millions de logements des villes moyennes d'ici à 2020.

Une accélération salubre pour éradiquer réellement la fracture numérique ? Il semblerait que ce ne soit pas encore totalement assuré puisque dans une note de son courrier du 20 février Orange préviendrait qu'« une rupture d'approvisionnement de fibre optique et/ou de ressources en main-d'œuvre qualifiée » constituerait un « cas de force majeure » remettant en cause ses engagements.

Quand on dit qu'il faut créer des emplois...

Trop de crédits nuit

L'ensemble des dettes sur la planète représente 237.000 milliards de dollars selon une étude de l'*Institute of International Finance*. Ce niveau historique est dû notamment à la progression globale du niveau de la dette des ménages, en particulier dans les pays développés. L'Europe est la plus touchée. Et la France se retrouve numéro un. Une occasion de rappeler les dangers des nouveaux crédits *on line*, faciles, express et pas très regardants sur la solvabilité des contractants potentiels...

Si nous sommes toujours en attente d'une réponse à notre demande d'avantages particuliers pour les salariés concernant les droits à crédits proposés par Orange Bank, nous mettons en garde nos collègues sur les risques de surendettement.

TPS :

La Direction nous a appris que les négociations débiteront le 13 mai. FOCOM défendra à minima la reconduction des conditions de l'accord actuel. Les personnels attendent avec impatience de la visibilité pour se projeter dans l'avenir. A noter que le TPSH sera traité en avenant de l'accord Handicap.

Même potion, même effets ?

Ramon Fernandez, Directeur financier de l'Entreprise propose sur l'intranet un comparatif des résultats des différents opérateurs de télécommunications en Europe et dans le Monde. On y apprend qu'en termes de Chiffres d'affaires, Orange se situe désormais au 12^{ème} rang mondial. Sans vouloir jouer les rabat joies, rappelons tout de même qu'Orange qui s'appelait France Telecom était classé 3^{ème} ou 4^{ème} opérateur mondial au début des années 2000, avec un cours de bourse qui se situait alors aux environs de 160€ par action.

Et que ce recul est le résultat de la politique de privatisation et de mise en concurrence voulue par Bruxelles et mise en œuvre par nos gouvernements... qu'on veut imposer aujourd'hui aux cheminots.